



Tout savoir sur la CMI



Vous avez déjà une carte : que va-t-il se passer pour vous ?

**Si votre carte a une date de fin
vous pouvez continuer à vous en servir
jusqu'à sa date de fin.**

Vous demandez ensuite une CMI.

Par exemple vous avez une carte d'invalidité
valable jusqu'au 30 novembre 2018.

Vous pouvez vous en servir jusqu'au 30 novembre 2018.

Si vous voulez continuer à avoir les avantages
de la carte d'invalidité

vous devez demander une CMI invalidité

6 mois avant le 30 novembre 2018

c'est-à-dire avant le 30 mai 2018.

**Si votre carte n'a pas de date de fin
ou si votre carte se termine après le 31 décembre 2026
vous pouvez continuer à vous en servir
jusqu'au 31 décembre 2026.**

6 mois avant cette date

c'est-à-dire avant le 30 juin 2026

vous devez demander une CMI

pour continuer à avoir les avantages de la carte.

Comment demander une CMI ?

Vous avez moins de 60 ans

lisez la fiche :

**Vous avez moins de 60 ans :
comment demander une CMI ?**



Vous avez plus de 60 ans

et vous n'êtes pas concerné par l'APA,

lisez la fiche :

**Vous avez plus de 60 ans et vous n'êtes pas
concerné par l'APA : comment demander une CMI ?**



Vous avez plus de 60 ans

et vous demandez l'APA,

lisez la fiche :

**Vous avez plus de 60 ans et vous demandez l'APA :
comment demander une CMI ?**



Vous avez plus de 60 ans

et vous avez déjà l'APA,

lisez la fiche :

**Vous avez plus de 60 ans et vous avez déjà l'APA :
comment demander une CMI ?**



Comment les CMI sont-elles fabriquées ?

Quand votre demande a été acceptée
l'Imprimerie nationale fabrique votre CMI.

L'Imprimerie nationale est l'imprimerie de l'État français.

Fiche en facile à lire et à comprendre réalisée avec Élisabeth Bachelot,
Louis Jurine, Laurena Marcaurrelle, Béatrice Picard, Béatrice Santarelli
et Arnaud Toupense.

© Logo européen Facile à lire: Inclusion Europe. Plus d'informations
sur le site easy-to-read.eu